

mercial multilatéral équitable. Nous n'avons pas offert d'équivalents tarifaires pour la gestion de l'offre des produits parce que, et voici la réponse à la question de l'honorable sénateur, notre position reste inchangée et c'est la suivante: nous voulons que ces produits fassent l'objet de quotas d'importation aux termes d'un article XI du GATT qui soit clarifié et renforcé.

● (1450)

Le sénateur Olson: Honorables sénateurs, je ne laisse pas entendre qu'une rencontre entre les dirigeants de l'Allemagne et des États-Unis a quelque chose de scandaleux. L'important, c'est la teneur de cette rencontre. Je souhaiterais que le ministre ne cherche pas à répondre à côté de la question que j'ai posée. Ils ont annoncé qu'ils allaient débattre les questions qui ont abouti à l'impasse des négociations du GATT, lesquels sont en cours depuis maintenant près de cinq ans. Ces questions revêtent une importance cruciale pour le Canada et pour un certain nombre d'autres pays. Or, leurs représentants ne seront même pas là lorsque ces discussions auront lieu et que des décisions seront peut-être prises. Est-ce ainsi que le Canada sera dirigé?

Le sénateur Murray: Encore une fois, honorables sénateurs, j'espère que le chancelier Kohl et le président Bush discuteront effectivement de l'impasse des négociations du GATT, notamment en ce qui concerne l'agriculture. J'espère également qu'ils réaliseront des progrès sur ce chapitre. Il n'est un secret pour personne que les États-Unis et la Communauté économique européenne ont des opinions extrêmement divergentes, surtout en matière d'agriculture.

Si ces deux dirigeants, le président Bush des États-Unis et le chancelier Kohl d'Allemagne—qui joue un rôle important au sein de la CEE—peuvent réaliser certains progrès, le monde entier, y compris le Canada, y sera gagnant, car nous avons des intérêts énormes dans la libéralisation des échanges et dans la réussite de l'Uruguay Round.

Le sénateur Olson: Cela signifie que la nouvelle position du Canada consiste à laisser ces négociations vitales à quelqu'un d'autre qui va régler pour nous en notre absence. Si telle est la position du gouvernement, ce qui semble ressortir des propos du ministre, très bien. Je suis sûr que les producteurs canadiens seront heureux de savoir qu'il en est ainsi.

S'il en est ainsi, pouvons-nous aussi supposer certaines opinions déjà exprimées par ces deux chefs d'État, ou du moins par leurs représentants aux négociations, seront aussi acceptées, à propos notamment de l'article XI et des sacrifices à faire au nom d'autres impératifs commerciaux? Feront-elles partie de l'ensemble des propositions?

Le sénateur Murray: Honorables sénateurs, nous Canadiens qui avons fréquemment des discussions bilatérales avec nos partenaires commerciaux, nous pouvons difficilement nous plaindre que deux autres pays, quels qu'ils soient, décident de discuter de ces questions entre eux. Je répète qu'il n'y a rien d'anormal à ce que le chancelier allemand rencontre le prési-

dent américain, et personne ne devrait être surpris que les négociations multilatérales, l'Uruguay Round, dont le succès aura une grande importance pour nous et le reste du monde, figurent au sommet de l'ordre du jour de leurs entretiens.

Le sénateur Olson: Honorables sénateurs, si je n'avais jamais entendu de défaitisme, j'en aurai là un bel exemple.

LE SAHARA OCCIDENTAL

LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE PAIX PROPOSÉ—LA PARTICIPATION DU CANADA—DEMANDE DE PRÉCISIONS

L'honorable Lorna Marsden: Honorables sénateurs, j'aimerais, si vous me le permettez, reparler du Sahara occidental. Le 19 novembre dernier, j'ai posé une question au ministre concernant la mise en œuvre du plan de paix proposé et la participation du Canada. Il m'a répondu le 10 décembre. Il a alors parlé de la présence d'observateurs canadiens dans le cadre du MINURSO, c'est-à-dire la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental. Je lui ai demandé quelle était la couverture journalistique et quelles étaient les conditions de détention des civils dans les camps de réfugiés. Pour terminer, je l'ai prévenu que je reviendrais à la charge.

Au début de février, je l'ai à nouveau interrogé sur le plan de paix envisagé pour le Sahara occidental. Il m'a alors répondu que le Canada a 36 militaires dans cette région pour surveiller le cessez-le-feu dans le cadre de la mission des Nations Unies, y compris le commandant, qui est un des nôtres. Les sénateurs trouveront ces réponses aux pages 742 et 901 des *Débats du Sénat*.

Honorables sénateurs, j'ai posé ces questions en février. Par suite de démarches personnelles, j'ai reçu du bureau du secrétaire général du MINURSO un rapport du comité sénatorial américain des relations étrangères qui a été publié en janvier 1992 et qui porte sur le Sahara occidental. Je voudrais faire part au Sénat de certaines constatations que ce comité a faites et de certains grands problèmes qu'il a relevés.

Les forces de maintien de la paix déployées dans le cadre de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) ont vu leurs actions sérieusement entravées par le manque d'aide et de soutien politique des hautes sphères des Nations Unies, à New York. Le manque d'aide se traduit par le refus répété des Nations Unies de fournir même un soutien logistique limité aux observateurs militaires que l'organisation a envoyés là-bas. Ceux-ci sont donc obligés d'assumer un nombre incroyable de fonctions logistiques et administratives, ce qui les empêche d'assumer leurs fonctions premières de maintien de la paix.

Le refus des Nations Unies de répondre politiquement aux rapports de violation de cessez-le-feu présentés par le MINURSO a miné la crédibilité de cette mission dans un camp comme de l'autre.

J'ai résumé. Cependant, voici un passage encore plus éloquent qui intéressera le ministre: